

+ de mobilités douces

Mise en service de la nouvelle
voie douce Briand Franklin



Neia Stressla

VOTRE NOUVELLE RUE PARTAGÉE

LES CYCLISTES
SONT PRIORITAIRES



À PARTIR DU 20 AOÛT, la nouvelle voie douce de l'axe Briand Franklin rentre en service entre la rue de l'Aigle et la rue des Alpes (cf. plan intérieur). **Elle est entièrement dévolue aux bus, aux piétons et aux cyclistes**, les seuls à pouvoir l'emprunter sur toute sa longueur (avec les services de secours et

de sécurité). La circulation de transit est interdite. Les livreurs et les riverains peuvent quant à eux la traverser ou l'emprunter sur des portions définies (cf. plan intérieur et page 4) pour rejoindre leurs domiciles ou pour desservir les commerces environnants.

LES PRINCIPES DE CIRCULATION À RESPECTER

- ▶ Les cyclistes sont toujours prioritaires
- ▶ Une voie centrale unique à partager
- ▶ La vitesse est limitée à 30 km/h
- ▶ En cas de croisement je peux me déporter sur la rive cyclable (en faisant attention aux cyclistes)
- ▶ Je suis les panneaux et j'emprunte les itinéraires fléchés

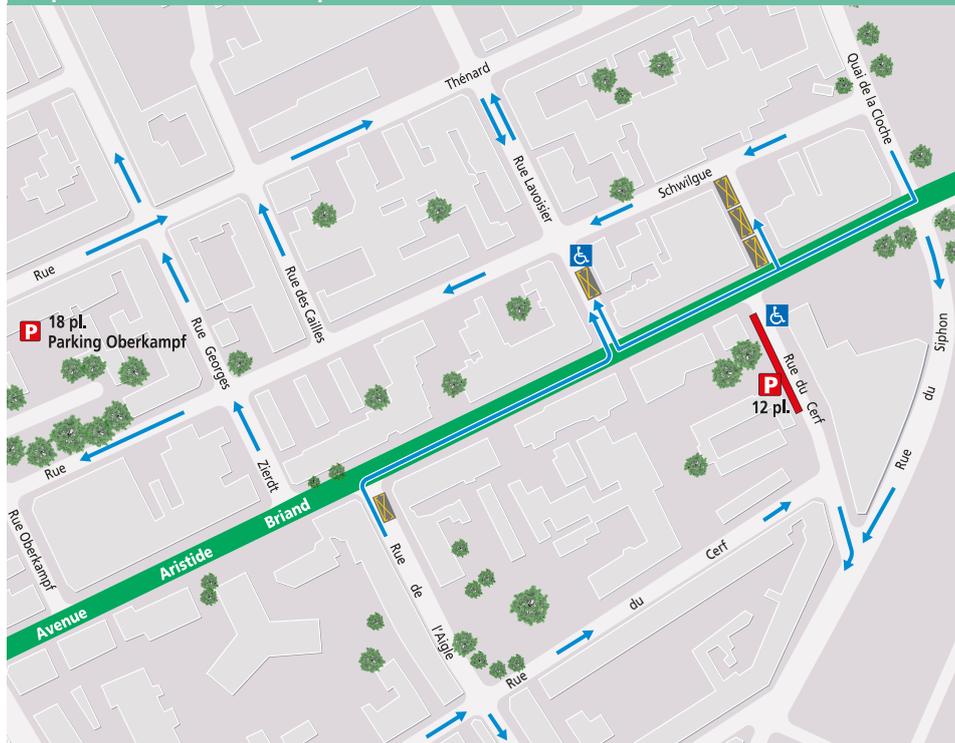
Tout stationnement (même ponctuel et de courte durée) est interdit sur l'axe Briand Franklin.

Des caméras de vidéo-verbalisation sont mises en places pour les contrevenants !

**MULHOUSE
SE TRANSFORME**

Et ça se voit !

Les itinéraires autorisés dans votre quartier (pour les livreurs et les riverains)



Pour permettre l'accessibilité de tous les logements et de tous les commerces, **des itinéraires de desserte ont été définis. Seules certaines portions de l'axe Briand Franklin seront autorisées aux automobilistes**, avec l'obligation de respecter les sens de circulation.

Ainsi pour votre secteur, vous trouverez ci-dessous un zoom avec les deux itinéraires les plus près de chez vous.

PRINCIPES DE STATIONNEMENT DANS VOTRE QUARTIER

Le stationnement sur l'axe Franklin-Briand est interdit. Certaines places dans les rues adjacentes passeront à partir de la mi-octobre en zone rouge, gratuites et limitées à 30 minutes. Ceci améliorera la rotation et la desserte des commerces. Des places de livraison ont été créées dans chaque secteur pour les commerces du quartier ainsi que de nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilités réduites (cf : plan).

Itinéraires autorisés et sens de circulation



Place de livraison



Nouvelles places réservées aux personnes à mobilité réduite



Nouvelles places de stationnement payant en zone rouge (gratuite 30mn)



CALENDRIER DES DERNIÈRES PHASES :

► Mi-octobre 2025 :

- > Mise en place des places de stationnement en zone rouge dans chaque secteur pour faciliter la rotation.
- > Le parking traineau réaménagé est terminé et devient payant (avec une partie en zone rouge gratuite 30 min.).

► **Mi-novembre 2025** : le parking Porte haute est réaménagé et passe de 215 à 300 places de stationnement.

► Début décembre :

- > Plantation des derniers arbres
- > Fin des travaux dans votre quartier

L'accès au marché, aux commerces, aux restaurants et aux parkings est maintenu durant toute la durée des travaux.

CONTACTEZ VOTRE MÉDIATEUR

Monsieur Slim Ben Hadj Amor · 06 14 99 33 65
Monsieur Tony Amoaku · 06 16 54 91 71

ET POUR EN SAVOIR PLUS :



et la page dédiée au projet sur [Mulhouse.fr](https://www.mulhouse.fr)

EN SAVOIR PLUS SUR [MULHOUSE.FR](https://www.mulhouse.fr)

